YERRES

Publication le 18/03/2026

Garage
N° tél. : 01 69 49 76 00
N/Réf. : OC/ED/IC

DECISION N° 2026/070

OBJET : Désaffectation, déclassement et vente d'un véhicule RENAULT Mégane, immatriculé DZ 705 FL

Le Maire de la Commune de Yerres,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération n° 2020/05/006 du Conseil municipal de la Commune de Yerres en date du 23 mai 2020 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT qu'il convient de déclasser le véhicule RENAULT Mégane, immatriculé DZ 705 FL appartenant à la Ville de Yerres, ce dernier n'étant plus affecté au service public,

CONSIDERANT que le Garage FERREYRA de Villeneuve Saint Georges se propose d'acheter ledit véhicule,

D E C I D E

DE désaffecter, déclasser et vendre le véhicule RENAULT Mégane, immatriculé DZ 705 FL au Garage FERREYRA de Villeneuve Saint Georges pour le montant de 1800 € TTC,

DE radier ledit véhicule auprès de la GMF, compagnie de la Ville,

DIT que la recette sera inscrite au budget de la Commune.

Fait à Yerres,
Le Maire,
Conseiller Départemental,
Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Le 18 mars 2026
Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 18/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260318-lmc111464H1-AR